

## *Action de lutte contre la précarité énergétique à Rillieux-la-Pape*

Club Développement durable  
Grand Lyon  
18 septembre 2012



### Contexte dans lequel s'inscrit le projet

- 2006 : adoption du Plan d'action
- 2011 : début du travail sur la version 2 de l'Agenda 21
- 2011 : participation au concours Familles à énergie positive
- Le bilan mitigé :
  - Économies réalisées ;
  - Familles satisfaites de leur participation ;
  - Cibles souhaitées n'ont pas participé au concours.
- Orientations des actions vers les publics en situation de précarité énergétique.
- Conventionnement avec l'Agence Locale de l'Énergie.



## Lutte contre la précarité énergétique : objectifs 2012

### ■ **Objectifs :**

- Récolter des données sur le bâti et sa répartition géographique ;
- Élaborer un diagnostic du territoire et une cartographie ;
- Créer un partenariat avec les structures locales et dégager une vision commune du phénomène ;
- Travailler sur un programme de formation ;
- Accompagner durablement aux changements de comportements dans le logement par la mise en place d'ateliers collectifs.



## Lutte contre la précarité énergétique : méthodologie et calendrier

### ■ **Janvier - Juin 2012 : rédaction du diagnostic**

- Classification des indicateurs et récolte de données statistiques ;
- Rencontre et mobilisation des partenaires locaux ;
- Réalisation d'un questionnaire auprès habitantEs pour affiner les données ;
- Rédaction d'un diagnostic et des propositions d'actions ;
- Élaboration d'une cartographie localisant la précarité énergétique ;

### ■ **Juin - Sept 2012 : mobilisation des habitantEs et des acteurs locaux :**

- Juin : Organisation d'un atelier collectif sur les éco-gestes ;
- Juillet-août : Formation proposée aux acteurs sociaux ;
- Sept : Présentation du diagnostic à l'ensemble des éluEs et validation du plan d'action ;
- Octobre : atelier collectif au Centre Social sur les éco-gestes.



## Éléments de définition et éclairage méthodologique



### Agir contre la précarité énergétique : Quelle définition ? Quelle approche ?

#### ■ **Deux approches :**

- Plus de 10% de son budget mensuel pour le paiement de factures énergétique ;
- Le taux d'effort des ménages en fonction du « reste à vivre », c'est-à-dire le budget disponible pour un ménage après le paiement des dépenses incompressibles (logement, énergies, crédits...).

#### ■ **La précarité énergétique en France :**

- En 2010, la loi Grenelle 2 inscrit la précarité énergétique dans la loi, complétant ainsi la loi du 31 mai 1990 relative au droit au logement.
- Elle reconnaît les « *difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat* ».
- La loi ne fixe pas une définition quantifiable du phénomène.



### Quelle approche choisie pour l'analyse de la précarité énergétique à Rillieux-la-Pape

- **Ce phénomène pourrait être analysé au travers de 5 types d'indicateurs :**
  - Les **revenus disponibles** (taux de dépenses aux aides et allocations, situation professionnelle...) ;
  - La **composition familiale** (famille monoparentale, personne isolée) ;
  - **L'état du bâti** (part des logements construits avant 75, état des réhabilitations) ;
  - Le **type d'énergie** utilisée pour le chauffage ;
  - Les caractéristiques globales du parc (localisation géographique, répartition des différents type de logements et statut d'occupation) ;
  
- **Autre piste pour mesurer l'état de précarité énergétique par type de logement : croisement des variables suivantes**
  - Le revenu médian ;
  - Taille des logements (m<sup>2</sup>) et leur date de construction ;
  - Coût de l'énergie et du chauffage urbain.



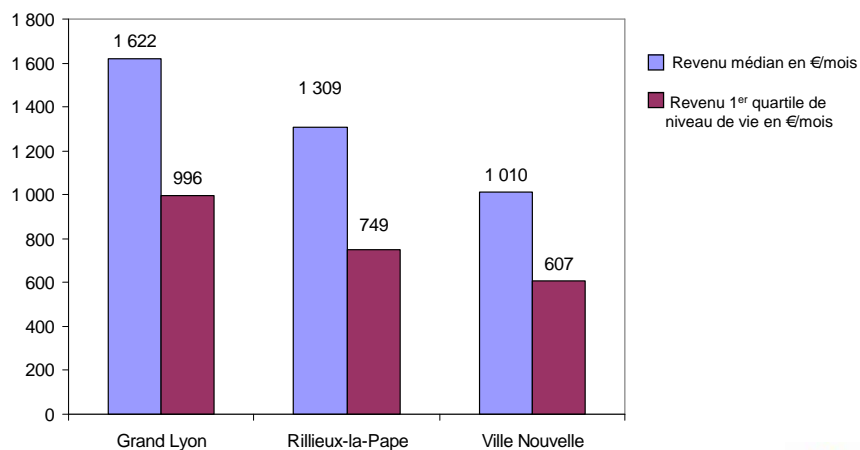
### *Premiers éléments de diagnostic :*

*Une population marquée par une  
précarisation sur le plan social et  
économique*



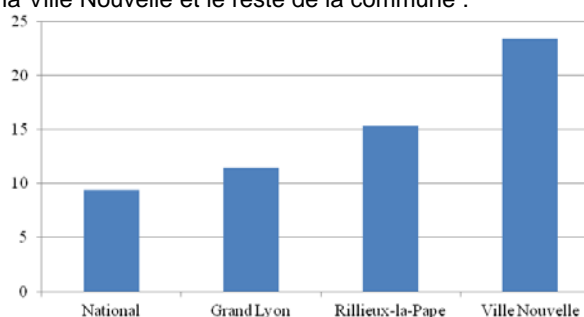
## Analyse de la précarité sociale et économique

Un niveau de vie plus bas que la moyenne des communes du territoire du Grand Lyon :



## La fragilité des situations professionnelles:

- Le taux de chômage mesuré en 2009 par l'INSEE souligne le décalage fort entre la Ville Nouvelle et le reste de la commune :



- Le taux de chômage est plus important aux Alagniers où 30% de la population active n'a pas d'emploi ;
- La majorité des allocataires du RSA habitent la Ville Nouvelle ;

➔ Fragilisation des ménages face à l'augmentation de coûts liés au logement.



## Un cumul des difficultés sur le plan économique et social :

- La part des allocataires isolés représentent 10 % du nombre total de personnes couvertes.
- La majorité des allocataires isolées se situent dans les quartiers Ravel, Alagniers et Leclerc (environ 10%)
- La part des familles monoparentales est plus élevée dans la commune par rapport au territoire du Grand Lyon :
  - Grand Lyon : 9%
  - Rillieux-la-Pape : 12 %
  - Ville Nouvelle : 14%
- Les familles monoparentales représentent 20% des allocataires CAF Rilliards.

→ Ressources instables, risque de rupture dans les trajectoires résidentielles et personnelles

Source : CNAF 2010 et l'Observatoire territorial de la cohésion sociale 2009



## Synthèse des enjeux

<p><b>Atouts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Présence d'un tissu associatif important et une culture du partenariat</li> <li>&gt;Politiques publiques de développement et d'accompagnement social au niveau communal (GPV)</li> </ul>	<p><b>Faiblesses :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Manque de moyens humains et financiers pour les associations : limite le suivi personnalisé</li> <li>&gt;Peu de connaissance du phénomène de précarité énergétique</li> </ul>
<p><b>Risques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Risque de paupérisation des ménages face à l'augmentation du coût de la vie</li> <li>&gt;Risque de repli sur soi, de privation...</li> </ul>	<p><b>Enjeux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Accompagnement personnalisé aux ménages fragilisés sur le plan économique et social</li> <li>&gt;Développement une offre de formation pour les structures locales</li> </ul>



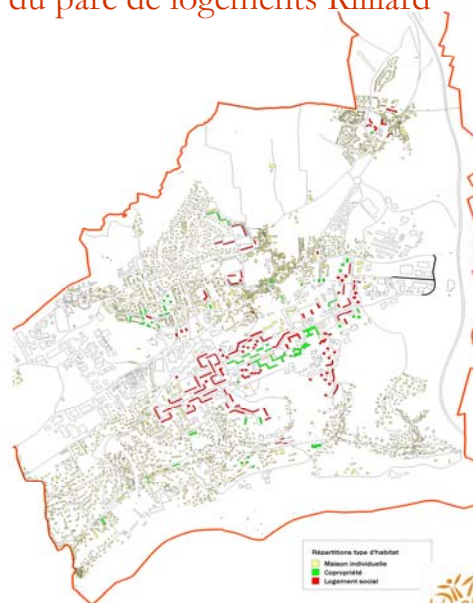
## *Premiers éléments de diagnostic :*

### *Constats sur l'état du bâti et sur la fourniture d'énergie*



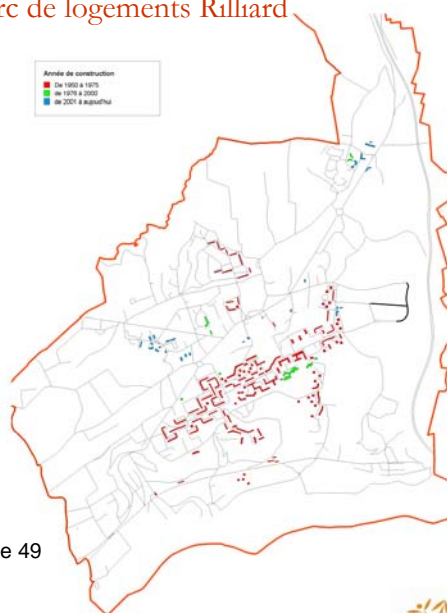
## Répartition géographique du parc de logements Rilliard

- Une répartition déséquilibrée du bâti :
  - 74 % de logements collectifs dont 80 % se situent dans la Ville Nouvelle ;
  - 55 % de logements sociaux dont 86 % dans la Ville Nouvelle ;
  - 48% de propriétaires contre 44% au niveau du Grand Lyon (58% au niveau national) ;
  - 58 % de locataires tous parcs confondus et 47% de locataires HLM ;



## Répartition géographique du parc de logements Rilliard

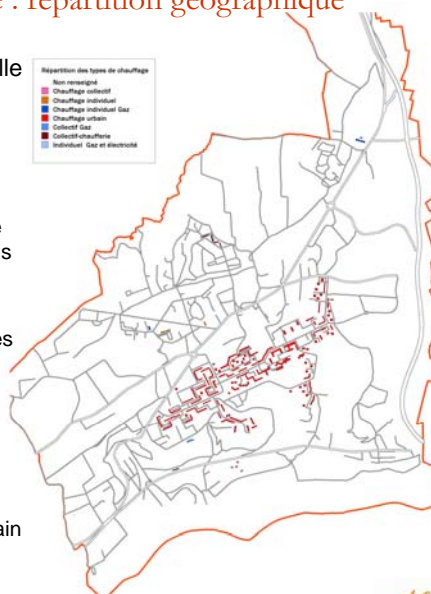
- Un parc vieillissant :
    - 69% du parc a été construit entre 49 et 75 ;
    - 14% du parc a été construit entre 75 et 89 ;
    - 28% des maisons individuelles ont été construites entre 49 et 75 ;
    - 80% du parc collectif a été construit entre 49 et 75 ;
- Enjeux : les logements construits entre 49 et 75 sont les plus énergivores



AGENDA 21 LOCAL  
VILLE NOUVELLE

## Type de fourniture de chauffage : répartition géographique

- L'ensemble du bâti résidentiel de la Ville Nouvelle est raccordé au chauffage urbain
- Perspectives :
  - Produire de la connaissance sur le type d'énergie utilisée pour le chauffage dans l'habitat privé
  - Avoir une lecture plus fine des dépenses énergétiques autres que le chauffage pour les habitantEs raccordés au chauffage urbain (pas de privation, pas de dégradation du bâti...)
  - Maîtriser la température dans les logements raccordés au chauffage urbain



AGENDA 21 LOCAL  
VILLE NOUVELLE



## Lutte contre la précarité énergétique : perspectives

### ■ Horizon 2013 ?

- Conforter et coordonner le repérage des ménages et la mobilisation des acteurs locaux ;
- Mobiliser les habitantEs et les accompagner durablement dans le changement de comportement ;
- Travailler à des outils de sensibilisation avec les bailleurs sociaux ;
- Définir et partager un plan de réhabilitation prioritaire du parc rilliard en lien avec le Plan Climat du Grand Lyon : quels moyens? Quels critères? Quels partenariats ?
- Constituer un fonds travaux ?



*Merci de votre attention !*

Julia Alengry, stagiaire lutte contre la précarité énergétique

[julia.alengry@ville-rillieux-la-pape.fr](mailto:julia.alengry@ville-rillieux-la-pape.fr)

Marion ATHIEL, chargée de mission DD

[marion.athiel@ville-rillieux-la-pape.fr](mailto:marion.athiel@ville-rillieux-la-pape.fr)

04 37 85 00 93

